

Plan de mobilité de la zone de l'Hôpital du Jura à Delémont

Un plan de mobilité de la zone de l'Hôpital du Jura à Delémont a fait l'objet d'une étude (aboutie) menée par les services techniques de la ville de Delémont et du canton, appuyés par un bureau d'étude genevois.

Ce plan de mobilité qui implique tous les employeurs situés dans cette zone, Hôpital du Jura et administration cantonale, a été accepté par la direction de l'Hôpital du Jura.

Dans le même temps les transports publics delémontains ont nettement amélioré leur offre, une ligne de bus des TUD relie la gare de Delémont à l'hôpital à une fréquence relativement élevée, à savoir un bus toutes les 20 minutes du lundi au vendredi entre 5h22 et 19h42. Le temps de trajet en bus est de 5 minutes. De plus la ligne passe par le parking du Gros-Pré, notoirement sous-utilisé, à deux minutes en bus de l'hôpital. Le temps de parcours inverse, toujours en bus, hôpital – gare, est un peu plus long, 9 à 11 minutes et le temps pour se rendre en bus au parking du Gros-Pré depuis l'hôpital est de 5 minutes. De plus, nous venons d'apprendre que l'offre en transports publics, dans le périmètre de l'agglomération, va être augmentée de 30% en 2009 et, autre bonne nouvelle, que le projet d'agglomération, basé sur la mobilité douce, a reçu un préavis très favorable de la part des autorités fédérales.

Malgré tout, en date du 18 juin 2008, l'Hôpital du Jura déposait publiquement un projet de parking de 177 places de parc.

Le 4 juillet, la presse nous apprenait que « s'il n'y avait pas d'opposition au projet de parking, il sera gelé pour une durée de deux ans, le temps que le plan de mobilité, mis sur pied en collaboration avec les autorités locales et cantonales, soit testé grandeur nature ».

Ce qui précède nous amène à poser les questions suivantes:

1. Sur quelle base légale, ou promesses, la presse s'appuie-t-elle pour dire que le projet sera gelé pendant 2 ans? (Le dépôt public ne fait pas mention de cette particularité).
2. Le canton est-il toujours partie prenante du plan de mobilité de la zone de l'Hôpital du Jura à Delémont?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 1^{er} octobre 2008

Groupe CS-POP+VERTS
Jérôme Corbat

H. S. G. L.
R. M. V. A. L.
P. P. M. T.

J. C.
E. B. N. G. I.